

"Où va la démocratie chrétienne?" dans Le Monde (30 avril 1957)

Légende: Le 30 avril 1957, le quotidien français Le Monde rend compte du onzième congrès des Nouvelles équipes internationales (NEI) à Arezzo et à Rome et analyse les objectifs politiques de la démocratie chrétienne.

Source: Le Monde. dir. de publ. Beuve-Méry, Hubert. 30.04.1957, n° 3 816; 14e année. Paris: Le Monde.

Copyright: (c) Le Monde

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"ou_va_la_democratie_chretienne_"_dans_le_monde_30_avril_1957-fr-94a82ab7-4e92-4e38-96b4-6b6f2fb5211c.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Après le congrès des Nouvelles Equipes internationales

Où va la démocratie chrétienne ?

De notre envoyé spécial
Jacques Fauvet

Rome, 29 avril. - Le onzième congrès des Nouvelles Equipes internationales, commencé mercredi en Toscane, à Arezzo, s'est achevé dimanche à Rome. Il s'est tenu dans un pays où une démocratie chrétienne vivante, et même vigoureuse, soutenue par l'ensemble du clergé, se trouve affrontée à un parti communiste dynamique et nombreux, épaulé par la majorité des socialistes. Cette situation ne se trouve nulle part ailleurs. Elle donne à la démocratie chrétienne italienne son caractère à la fois combatif et confessionnel. Les communistes ne comptent guère en effet ni en Belgique ni en Allemagne, où par surcroît catholiques et protestants cohabitent au sein de la C.D.U. En France le M.R.P. a de son côté une assise électorale et, si l'on peut dire, cléricale, beaucoup moins large que ses semblables des autres pays d'Europe ; il n'est plus en outre la principale force non communiste depuis 1945-1946.

Mais, quelle que soit leur situation, tous les démocrates chrétiens partagent aujourd'hui une conviction. S'ils ne sont pas les seuls à vouloir combattre le communisme sur le plan social, ils sont les seuls à pouvoir le contre-attaquer sur le plan idéologique, car seuls ils proposent, comme lui, une explication simple et totale de l'homme, de la société, de l'histoire. Le vide laissé par le déclin des doctrines purement idéalistes du siècle dernier, puis par la chute des régimes autoritaires, achève de les convaincre qu'on ne peut rien substituer au mythe communiste d'autre que le message chrétien. Et ce fut le leitmotiv du congrès.

Cette constatation comporte un risque et une obligation. Le danger, on l'a déjà dit, est celui d'un cléralisme intérieur et extérieur. Les Français y sont plus attentifs que les Allemands, et ces derniers le sont plus que les Italiens.

La motion du congrès ne fait référence en ce qui concerne la justice sociale qu'à ceux « qui sont conscients de leurs responsabilités devant Dieu », comme l'a souligné M. Coste-Floret. Les congressistes ont d'autre part remarqué que l'allocution du Saint-Père était conçue en termes généraux, et ne permettait pas de donner un sceau confessionnel aux Nouvelles Equipes internationales. Mais une situation donnée peut y conduire.

Le communisme ne constitue pas seulement une politique. Il comporte une philosophie et contrefait parfois une religion. Le christianisme est d'abord une foi, mais il implique une métaphysique et peut inspirer une politique. La confusion du spirituel et du temporel peut s'insinuer ainsi au point de départ comme au point d'arrivée du développement des deux doctrines. Mais l'engagement d'un parti catholique en tant que tel risque de rejeter vers le communisme ceux qui refusent le message chrétien ou simplement les reléguer dans un attentisme craintif, comme cela paraît déjà être le cas en Italie.

Ce risque peut être écarté si les démocrates-chrétiens satisfont à une obligation, ou plutôt à deux. La première est de considérer la doctrine comme définissant le sens de leur engagement personnel et non comme dictant le programme d'un parti, opposé à un autre, même communiste. Si l'on veut résumer la différence d'attitude qui en résulte on dira qu'ils doivent agir *en* chrétiens et non *en tant que* chrétiens. Cela ne leur interdit nullement de se grouper sur le plan intérieur ou sur le plan international pour confronter leurs points de vue et leurs expériences, définir une orientation générale, discuter des moyens sur lesquels ils peuvent d'ailleurs différer.

La seconde voie est précisément de traduire leur idéal dans les actes et les institutions ; faute de quoi la doctrine chrétienne constituerait un alibi moral ou un confort intellectuel. Il ne suffit pas de détenir la vérité, comme on l'a souvent dit au cours du congrès : il faut l'utiliser à l'amélioration de la condition humaine. C'est pourquoi le congrès s'est prononcé une fois de plus pour des réformes sociales, pour le « réformisme » proposé par M. Pella. Mais on ne voit pas que depuis dix ans le sort de l'homme et la structure de la société aient beaucoup changé dans les pays où la démocratie chrétienne a occupé ou partagé le pouvoir. Pourquoi et comment y remédier ? Ce devrait être en bonne logique le thème du prochain congrès, qui se tiendra à La

Haye.

Les Nouvelles Equipes internationales sont présidées par M. Schrywer, ministre d'Etat belge ; leur secrétaire général est M. Alfred Coste-Floret, député de la Haute-Garonne. Pourtant le parti social-chrétien belge et le M.R.P. ne sont pas organiquement représentés aux N.E.I., à la différence des démocrates chrétiens d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche, de Suisse ou de Hollande. Leurs délégués n'engagent pas officiellement leur parti. Les raisons qui ont inspiré la décision du M.R.P. sont moins valables aujourd'hui qu'en 1946-1947. Réduit à des proportions plus modestes, il a moins de motifs de craindre une collaboration étroite avec les autres partis démocrates chrétiens. Ceux qui lui sont restés fidèles le comprendront. Le M.R.P. peut prévenir les autres partis démocrates chrétiens contre le cléricalisme intérieur et extérieur, ou, si l'on veut européen. Il est bien placé pour leur rappeler que si la civilisation et le vieux continent sont en partie déchristianisés il appartient non à la politique mais à la religion de les rechristianiser. En échange, les autres partis peuvent apprendre au M.R.P. le sens de l'engagement et de l'organisation, c'est-à-dire de la lutte politique et non seulement de la compétition parlementaire et électorale.

Enfin, au cours des contacts que permettent les congrès on a pu se rendre compte qu'un parti ne doit pas craindre la division dans la discussion si la décision une fois prise il reste uni dans l'action. C'est aussi l'un des enseignements du congrès des N.E.I.